



Communiqué de presse



Bordeaux, le 22 décembre 2017

Cas groupés de rougeole au campus universitaire de Bordeaux

16 cas de rougeole ont été déclarés dans différents sites du campus universitaire de Bordeaux. L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine rappelle l'importance de se faire vacciner pour prévenir le risque d'épidémie et éviter des complications neurologiques graves, voire des décès.

Les sites de Bastide, Pessac, Talence et Carreire du campus bordelais sont concernés par cette épidémie. Toutefois, la vigilance est à assurer dans l'ensemble du campus. En effet, **une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes.**

Contre la rougeole et sa propagation, **un vaccin existe.** Par mesure de prévention, et pour limiter les risques d'épidémie, **l'ARS invite les étudiants ainsi que le personnel universitaire bordelais à vérifier l'état de leur vaccination** sur leur carnet de santé. En cas de doute, il est fortement conseillé de consulter son médecin traitant, et ce, le plus rapidement possible pour éviter la contamination de proches durant les fêtes.

La rougeole : une maladie à prendre au sérieux, notamment chez les adultes

La rougeole est une infection virale hautement contagieuse et potentiellement grave. La transmission se fait essentiellement par voie aérienne soit directement auprès d'un malade, soit indirectement du fait de la persistance du virus dans l'air.

ROUGEOLE

Quels sont les symptômes & quand apparaissent-ils ?

Les symptômes peuvent commencer à tout moment **de 7 à 18 jours après avoir été en contact** avec la personne atteinte de rougeole.

Au début la rougeole ressemble à un rhume.
Une toux, une fièvre supérieure à 38,5°C, le nez qui coule et des yeux rouges-larmoyants sont courants.

Quelques jours plus tard, **des boutons rouges apparaissent** sur le visage, puis se répandant sur le reste du corps.

L'éruption dure 5 à 6 jours, les formes les plus compliquées sont plus fréquentes chez les patients âgés de moins de 1 an et de plus de 20 ans. Elles peuvent nécessiter une hospitalisation pour pneumonie ou complications neurologiques graves, pouvant aller jusqu'à des décès.

La phase de contagiosité démarre la veille de l'apparition des premiers symptômes et s'étend jusqu'à 5 jours après le début de l'apparition des boutons.

Dès l'apparition des symptômes, il est conseillé d'éviter les contacts avec l'entourage (en particulier les enfants non vaccinés et les femmes enceintes), porter un masque par mesures de prévention et consulter votre médecin traitant.

La priorité : se faire vacciner pour prévenir des risques d'épidémie

Afin de prévenir les épidémies et garantir la couverture vaccinale de la population, le calendrier vaccinal 2017 préconise :

- Une 1^{ère} dose du vaccin trivalent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à 12 mois ;
- Une 2^{ème} dose du vaccin trivalent entre 16 et 18 mois ;
- Et **pour les enfants, adolescents et adultes nés depuis 1980 et n'ayant pas reçu les deux doses préconisées, un rattrapage est proposé**. Il peut se faire à n'importe quel âge.

Une couverture vaccinale insuffisante en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde : il faut agir !

La généralisation de la vaccination contre la rougeole a pour objectif l'élimination de la maladie. Celle-ci est possible si 95 % des enfants se font vacciner avec 2 doses. Tous les enfants et adultes jeunes doivent être vaccinés contre la rougeole. C'est une vaccination très efficace qui protège de la maladie dans près de 100 % des cas après 2 doses de vaccin.

Or, actuellement, la couverture vaccinale reste insuffisante en France chez les 15-35 ans et chez les nourrissons, ce qui explique que le virus continue à circuler dans le pays. **En Gironde, en 2015, la couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) 2 doses est de 80,3 % chez les enfants de 2 ans** (quand l'OMS recommande 95 %).

Quelques chiffres...

En 1980, avant que la vaccination ne se généralise, on recensait 600 000 cas de rougeole en France. De nos jours, la rougeole contamine environ 2 500 personnes chaque année.

De 2008 à 2016, soit en 9 ans, plus de 24 000 cas de rougeole ont été déclarés en France (dont près de 15 000 cas pour la seule année 2011). Près de 1 500 cas ont présenté une pneumopathie grave, 34 une complication neurologique et 10 sont décédés.

La rougeole est une maladie que l'on peut espérer faire disparaître complètement grâce à la vaccination.



Pour en savoir plus sur la rougeole et télécharger la plaquette d'information : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/recrudescence-du-nombre-de-cas-de-rougeole-en-nouvelle-aquitaine

Contacts presse :
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Département communication
ars-na-communication@ars.sante.fr
Tél : 05 55 11 54 61 / 05 57 01 44 13

Rappel des 7 gestes qui constituent notre bouclier de protection contre les virus



1. se laver les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique
 2. se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue
 3. se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter directement après utilisation
 4. éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche
- Et quand on est malade :
5. rester chez soi, limiter les sorties, contacter le médecin si besoin
 6. limiter les contacts directs et indirects (via les objets type portables, télécommandes, poignées de porte...)
 7. porter un masque, notamment lorsqu'on est en contact avec des personnes fragiles (nourrissons, personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques)